

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03544

Numéro SIREN : 487 491 532

Nom ou dénomination : TITAN

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/016513

Actif	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 158	210 706	45 452	70 531
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	814 352	66 358	747 994	814 352
Créances rattachées à des participations	950 950		950 950	947 091
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 699		2 699	250 420
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 407 020		2 407 020	2 407 020
Total de l'actif immobilisé (I)	5 198 297	971 366	4 226 931	4 598 639
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	49 192		49 192	146 215
Autres créances (3)	3 787 046		3 787 046	3 854 886
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	395 402		395 402	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	384 589		384 589	194 351
Charges constatées d'avance (3)	1 882		1 882	1 904
Total de l'actif circulant (II)	4 618 110		4 618 110	4 197 356
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	9 816 407	971 366	8 845 041	8 795 995
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 154 000)	154 000	154 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 317 441	2 317 441
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	15 400	15 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 692 411	1 775 012
Report à nouveau	3 128 456	3 128 456
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	316 940	217 399
Situation nette	7 624 649	7 607 709
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	7 624 649	7 607 709
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	458	443
Emprunts et dettes financières diverses (3)	919 773	1 052 590
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	43 640	33 392
Dettes fiscales et sociales	256 416	101 861
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	105	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	1 220 392	1 188 286
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	8 845 041	8 795 995
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	1 220 392	1 188 286
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Variation	
							en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)								
Production vendue (biens et services)	301 925	100,00		351 950	100,00		-50 025	-14,21
Montant net du chiffre d'affaires	301 925	100,00		351 950	100,00		-50 025	-14,21
Reprises provis. (amorts), trans. charges	32 013	10,60		33 679	9,57		-1 666	-4,95
Autres produits	82	0,03		6			76	
Total des produits d'exploitation (I)	334 020	110,63		385 635	109,57		-51 615	-13,38
Charges d'exploitation (2)								
Autres achats et charges externes	99 672	33,01		74 572	21,19		25 100	33,66
Impôts, taxes et versements assimilés	30 941	10,25		30 292	8,61		649	2,14
Salaires et traitements	218 290	72,30		232 618	66,09		-14 328	-6,16
Charges sociales	127 638	42,27		153 736	43,68		-26 098	-16,98
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	62 292	20,63		68 586	19,49		-6 294	-9,18
Autres charges	27	0,01		8			18	215,23
Total des charges d'exploitation (II)	538 859	178,47		559 813	159,06		-20 954	-3,74
Résultat d'exploitation	-204 839	-67,84		-174 177	-49,49		-30 662	-17,60
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
De participation (3)	548 934	181,81		445 402	126,55		103 532	23,24
Autres val. mob. et créances actif immo. (3)	2 293	0,76		417	0,12		1 877	450,44
Autres intérêts et produits assimilés (3)	123 629	40,95		25 218	7,17		98 411	390,24
Total des produits financiers (V)	674 857	223,52		471 036	156,01		203 820	43,27
Charges financières								
Dot. amortissements, dépréc., provisions	66 358	21,98					66 358	
Intérêts et charges assimilées (4)	37 934	12,56		15 910	5,27		22 024	138,43
Total des charges financières (VI)	104 292	34,54		15 910	5,27		88 382	555,53
Résultat financier	570 565	188,98		455 127	129,32		115 438	25,36
Résultat courant	365 726	121,13		280 949	79,83		84 777	30,18
Produits exceptionnels								
Sur opérations de gestion	98 330	32,57					98 330	
Sur opérations en capital	251 209	83,20					251 209	
Total des produits exceptionnels (VII)	349 539	115,77					349 539	
Charges exceptionnelles								
Sur opérations en capital	290 009	96,05					290 009	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	290 009	96,05					290 009	
Résultat exceptionnel	59 530	19,72					59 530	
Participation des salariés aux résultats (IX)				28 095	9,31		-28 095	-100,00
Impôt sur les bénéfices (X)	108 316	35,88		35 455	10,07		72 861	205,50

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA
Total des produits (I+III+V+VII)	1 358 415	449,92	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 041 476	344,95	
Bénéfice ou Perte	316 940	104,97	
(3) Dont produits concernant les entités liées	670 844		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 657		

Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA
856 672	243,41	
639 272	181,64	
217 399	61,77	
470 019		
5 105		

Variation	
en valeur	en %
501 744	58,57
402 203	62,92
99 541	45,79

12

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société Titan a consenti un abandon de créance à caractère financier d'un montant de 40 000 € sans clause de retour à meilleure fortune à sa filiale: la SARL OCHEYLARD, comptabilisé en charge exceptionnelle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par règlement 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

121

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Le poste "Autres immobilisations incorporelles" est constitué par l'usufruit portant sur les parts sociales d'une société civile et du mali technique affecté à cet actif. Le droit d'usufruit portant sur les parts sociales a été amorti sur la durée d'usufruit fixée initialement à 20 ans. Par acte du 21 octobre 2022, ce droit d'usufruit a fait l'objet d'un report qui s'éteindra le 31 octobre 2025.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières comprennent: - le mali technique de fusion affecté aux titres de participations de la SAS 4B pour 2 395 594 € et aux titres de la SCI SERSOTAN pour un montant de 1 451 €. Ces deux malis ont fait l'objet d'un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur sur ces derniers n'apparaît à la clôture des comptes de cet exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La société TITAN est la société tête du groupe d'intégration fiscale auquel elle appartient.

12

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	767 118			767 118
Immobilisations corporelles	255 354	804		256 158
Immobilisations financières	4 418 883	6 348	250 211	4 175 020
Total	5 441 355	7 152	250 211	5 198 296
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	657 893	36 409		694 302
Immobilisations corporelles	184 823	25 883		210 706
Total	842 716	62 292		905 008

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	3 357 970		3 357 970
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	49 192	49 192	
Autres créances	3 787 046	3 787 046	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	623
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	623

14

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

121

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social est composé de 150 actions ordinaires.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	150	1 027
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	150	1 027

Provisions pour dépréciations

TITAN a déprécié à hauteur de 66 358 € les titres de sa filiale OCHEYALRD souscrit pour un montant de 100 000 €. La dotation pour dépréciation des titres a été comptabilisée dans un compte de charge financière.

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations		66 358		66 358
Total		66 358		66 358

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	458	458		
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	919 773	919 773		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 640	43 640		
Dettes fiscales et sociales	256 416	256 416		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	105	105		
Produits constatés d'avance				
Total	1 220 392	1 220 392		

12

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	458
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 276
Emprunts et dettes financières divers	34 068
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 071
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	101 873

12

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	154 000			154 000
Primes liées au capital social	2 317 441			2 317 441
Ecart de réévaluation				
Réserves				15 400
Reserve légale	15 400			
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			82 601	1 692 411
Autres réserves	1 775 012			
Ecart d'équivalence				3 128 456
Report à nouveau	3 128 456			
Résultat de l'exercice	217 399	316 940	217 399	316 940
TOTAL	7 607 709	316 940	300 000	7 624 649

12

Engagements financiers

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 368,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 4,10

Départ volontaire à 65,00

Taux de charges: 45.26

Engagements donnés

La SAS TITAN s'est portée caution solidaire en faveur de la société générale en garantie d' emprunts contractés par sa filiale TONEKYO.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garantie donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de location financement			1 846 854			1 846 854
Total			1 846 854			1 846 854
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
Total			1 846 854			1 846 854

Filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
4B - 0 Zone d'Aménagement 31290 VILLEFRANCHE DE LA	40 000	1 442 912	99,92	222 663
TONEKYO - 0 Zone Aménagement 31290 VILLEFRANCHE-D	100 000	796 192	95,00	452 050
THALOC - 0 Centre commercial Super U 31290 VILLEFRAN	1 000	21 305	100,00	8 893
COLLINE DU CHEYLARD - 0 Lieudit Le Cheylard 24290 LES	550 000	-173 663	99,99	-57 250
SERSOTAN - 0 ZA Concerté de Borde Blanche 31290 VILLE	763 000	393 347	100,00	393 347
OCHEYLARD - 0 Lieu dit le Cheylard 24290 LES FARGES - 8	100 000	-66 358	100,00	22 831
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

12

Identité de la société consolidante

La SAS TITAN est la société mère du périmètre de consolidation du groupe TITAN. Son siège social est situé ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290).

Transactions - parties liées

La société mère TITAN a facturé 301 925 € de prestations de services à l'ensemble de ses filiales sur l'exercice clos le 31 Octobre 2023.

La société mère TITAN a enregistré 672 562 € de produits financiers en provenance de ses filiales sur cet exercice. Ces produits financiers ne résultent pas seulement de l'application de conventions au sein du groupe. Une part de ces derniers (548 932 €) concerne des dividendes, provenant des affectations de résultats des filiales décidées en assemblées générales.

12



Autres informations

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Les effectifs

	31/10/2023	31/10/2022
Personnel salarié : Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers	1,00	1,00
Personnel mis à disposition : Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers		

12
Z

« TITAN »
Société par Actions Simplifiée au capital de 154 000 €
Siège social : Zone d'Aménagement Concerté de Borde Blanche
31290 – VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
R.C.S. TOULOUSE : 487 491 532
(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 30 AVRIL 2024

RESOLUTION 2

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion du Président,
- du rapport général des Commissaires aux comptes,
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 octobre 2023,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice		316 940 euros
A titre de dividendes	400 000 euros	
« autres réserves »		83 060 euros
	-----	-----
	400 000 euros	400 000 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à 7 224 648 euros, et se répartiraient ainsi qu'il suit :

- capital social :	154 000 euros
- prime d'apport :	2 317 441 euros
- réserve légale :	15 400 euros
- autres réserves :	1 609 351 euros
- report à nouveau :	3 128 456 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende global	Dividende par actions	Montant des dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Montant des dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
2022	300 000 euros	2 000	72 000 euros	228 000 euros
2021	400 000 euros	2 666,67	96 000 euros	304 000 euros
2020	500 000 euros	3 333,33	120 0000 euros	380 000 euros

Il est ici précisé que le montant des dividendes par action s'établirait à 2 666,67 euros et qu'ils seront mis en paiement à compter du 15 mai 2024.

RESOLUTION 4

Echéance et renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale,

Prend acte que le mandat des Commissaires aux comptes suivants est arrivé à échéance :

- Monsieur Jean-Claude BOUDET, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, ayant son adresse professionnelle au 10, rue Saint Michel à Villemur-Sur-Tarn (31340)
- Monsieur Jérôme BERGONZO, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, ayant son adresse professionnelle au 10, rue Latécoère à Rouffiac Tolosan 31180

Prend acte que Monsieur Jean-Claude BOUDET a notifié à la Société son départ à la retraite avec effet au 31 mars 2024 et ne peut donc pas être renouvelé dans ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire pour l'exercice clos à compter du 1^{er} novembre 2023.

Décide de nommer en remplacement de Monsieur Jean-Claude BOUDET, Monsieur Jérôme BERGONZO, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six années venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire 2030 statuant sur les comptes 2029.

Décide de nommer en remplacement de Monsieur Jérôme BERGONZO, Monsieur Arnaud BOSCARY du cabinet CLAUX et BOSCARY, 36 avenue Jean Chaubet à Toulouse 31000 en qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six années venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire 2030 statuant sur les comptes 2029.

Prend acte de la démission de son mandat de Co-Commissaire aux comptes titulaire de Madame Sophie LAVIT, ayant son adresse professionnelle à Le Château – 81470 ALGANS avec effet immédiat, dont le mandat venait à échéance lors de l'approbation des comptes 2026 approuvant les comptes au 31 octobre 2025.

Prend acte de son remplacement par le Commissaire aux comptes co-suppléant : la société SAS BONNEFOY & ASSOCIES, dont le siège social est situé 1 Rond point de Flotis – Bâtiment II – 31240 SAINT JEAN pour le reste du mandat, soit jusqu'à la clôture de l'exercice au 31 octobre 2025.

Décide de ne pas remplacer le Commissaire aux comptes co-suppléant, dans la mesure où le nouveau co-commissaire aux comptes titulaire est une personne morale non unipersonnelle.

RESOLUTION 6

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et plus précisément au cabinet MORVILLIERS - SENTENAC pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

POUR COPIE CONFORME

Le Président
Agnès BRULIERE



TITAN SAS
Z.A.C de Borde Blanche
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2023

Aux actionnaires de la société TITAN SAS.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TITAN SAS relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TITAN SAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Concernant le caractère raisonnable des estimations retenues, nous avons notamment procédé à un test de dépréciation du mali technique de fusion sur les titres de la SAS 4B ; ce poste représentant une part significative de l'actif immobilisé de votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président en date du 08.03.2024.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 30 mars 2024.

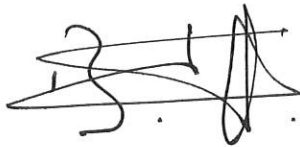
Sophie LAVIT BACOU

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse
Lieu-dit Le Château -81470- Algans



Jean-Claude BOUDET

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la CRCC de Toulouse
10, rue Saint-Michel -31340- Villemur-sur-Tarn



Actif	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	86	86		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	767 032	694 216	72 816	109 225
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	256 158	210 706	45 452	70 531
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	814 352	66 358	747 994	814 352
Créances rattachées à des participations	950 950		950 950	947 091
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 699		2 699	250 420
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 407 020		2 407 020	2 407 020
Total de l'actif immobilisé (I)	5 198 297	971 366	4 226 931	4 598 639
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	49 192		49 192	146 215
Autres créances (3)	3 787 046		3 787 046	3 854 886
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	395 402		395 402	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	384 589		384 589	194 351
Charges constatées d'avance (3)	1 882		1 882	1 904
Total de l'actif circulant (II)	4 618 110		4 618 110	4 197 356
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	9 816 407	971 366	8 845 041	8 795 995

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Passif	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 154 000)	154 000	154 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 317 441	2 317 441
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	15 400	15 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 692 411	1 775 012
Report à nouveau	3 128 456	3 128 456
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	316 940	217 399
Situation nette	7 624 649	7 607 709
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres (I)	7 624 649	7 607 709
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres (I) Bis		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Dettes (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	458	443
Emprunts et dettes financières diverses (3)	919 773	1 052 590
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	43 640	33 392
Dettes fiscales et sociales	256 416	101 861
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	105	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	1 220 392	1 188 286
Écarts de conversion passif (IV)		
Total du passif (I + II + III + IV)	8 845 041	8 795 995
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	1 220 392	1 188 286
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA	Variation	
							en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)								
Production vendue (biens et services)	301 925	100,00		351 950	100,00		-50 025	-14,21
Montant net du chiffre d'affaires	301 925	100,00		351 950	100,00		-50 025	-14,21
Reprises provis. (amorts), trans. charges	32 013	10,60		33 679	9,57		-1 666	-4,95
Autres produits	82	0,03		6			76	
Total des produits d'exploitation (I)	334 020	110,63		385 635	109,57		-51 615	-13,38
Charges d'exploitation (2)								
Autres achats et charges externes	99 672	33,01		74 572	21,19		25 100	33,66
Impôts, taxes et versements assimilés	30 941	10,25		30 292	8,61		649	2,14
Salaires et traitements	218 290	72,30		232 618	66,09		-14 328	-6,16
Charges sociales	127 638	42,27		153 736	43,68		-26 098	-16,98
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	62 292	20,63		68 586	19,49		-6 294	-9,18
Autres charges	27	0,01		8			18	215,23
Total des charges d'exploitation (II)	538 859	178,47		559 813	159,06		-20 954	-3,74
Résultat d'exploitation	-204 839	-67,84		-174 177	-49,49		-30 662	-17,60
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
De participation (3)	548 934	181,81		445 402	126,55		103 532	23,24
Autres val. mob. et créances actif immo. (3)	2 293	0,76		417	0,12		1 877	450,44
Autres intérêts et produits assimilés (3)	123 629	40,95		25 218	7,17		98 411	390,24
Total des produits financiers (V)	674 857	223,52		471 036	156,01		203 820	43,27
Charges financières								
Dot. amortissements, dépréc., provisions	66 358	21,98					66 358	
Intérêts et charges assimilées (4)	37 934	12,56		15 910	5,27		22 024	138,43
Total des charges financières (VI)	104 292	34,54		15 910	5,27		88 382	555,53
Résultat financier	570 565	188,98		455 127	129,32		115 438	25,36
Résultat courant	365 726	121,13		280 949	79,83		84 777	30,18
Produits exceptionnels								
Sur opérations de gestion	98 330	32,57					98 330	
Sur opérations en capital	251 209	83,20					251 209	
Total des produits exceptionnels (VII)	349 539	115,77					349 539	
Charges exceptionnelles								
Sur opérations en capital	290 009	96,05					290 009	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	290 009	96,05					290 009	
Résultat exceptionnel	59 530	19,72					59 530	
Participation des salariés aux résultats (IX)				28 095	9,31		-28 095	-100,00
Impôt sur les bénéfices (X)	108 316	35,88		35 455	10,07		72 861	205,50

Détail Compte de résultat	Du 01/11/22 Au 31/10/23		% CA
Total des produits (I+III+V+VII)	1 358 415	449,92	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 041 476	344,95	
Bénéfice ou Perte	316 940	104,97	
(3) Dont produits concernant les entités liées	670 844		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 657		

Du 01/11/21 Au 31/10/22		% CA
856 672	243,41	
639 272	181,64	
217 399	61,77	
470 019		
5 105		

Variation	
en valeur	en %
501 744	58,57
402 203	62,92
99 541	45,79

12

Annexe aux comptes annuels

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes ont été établis par le responsable de l'entité.
L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/11/2022 au 31/10/2023.

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Par ailleurs, seules les informations présentant une importance significative feront l'objet des commentaires ci-après.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société Titan a consenti un abandon de créance à caractère financier d'un montant de 40 000 € sans clause de retour à meilleure fortune à sa filiale: la SARL OCHEYLARD, comptabilisé en charge exceptionnelle.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par règlement 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- image fidèle
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

121

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Le poste "Autres immobilisations incorporelles" est constitué par l'usufruit portant sur les parts sociales d'une société civile et du mali technique affecté à cet actif. Le droit d'usufruit portant sur les parts sociales a été amorti sur la durée d'usufruit fixée initialement à 20 ans. Par acte du 21 octobre 2022, ce droit d'usufruit a fait l'objet d'un report qui s'éteindra le 31 octobre 2025.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières comprennent: - le mali technique de fusion affecté aux titres de participations de la SAS 4B pour 2 395 594 € et aux titres de la SCI SERSOTAN pour un montant de 1 451 €. Ces deux malis ont fait l'objet d'un test de dépréciation. Aucun indice de perte de valeur sur ces derniers n'apparaît à la clôture des comptes de cet exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Intégration fiscale

La société TITAN est la société tête du groupe d'intégration fiscale auquel elle appartient.

12

Note sur le bilan actif

Immobilisations et amortissements

Immobilisations	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immob. fin ex.
Immobilisations incorporelles	767 118			767 118
Immobilisations corporelles	255 354	804		256 158
Immobilisations financières	4 418 883	6 348	250 211	4 175 020
Total	5 441 355	7 152	250 211	5 198 296
Amortissements	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	657 893	36 409		694 302
Immobilisations corporelles	184 823	25 883		210 706
Total	842 716	62 292		905 008

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé	3 357 970		3 357 970
De l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	49 192	49 192	
Autres créances	3 787 046	3 787 046	

Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	623
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	623

12

Charges constatées d'avance

Ces charges ne sont composées que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

121

Note sur le bilan passif

Composition du capital social

Le capital social est composé de 150 actions ordinaires.

Désignation	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	150	1 027
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital en fin d'exercice	150	1 027

Provisions pour dépréciations

TITAN a déprécié à hauteur de 66 358 € les titres de sa filiale OCHEYALRD souscrit pour un montant de 100 000 €. La dotation pour dépréciation des titres a été comptabilisée dans un compte de charge financière.

Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciations		66 358		66 358
Total		66 358		66 358

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	458	458		
Emprunts et dettes financières divers				
Groupes et associés	919 773	919 773		
Fournisseurs et comptes rattachés	43 640	43 640		
Dettes fiscales et sociales	256 416	256 416		
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés				
Autres dettes	105	105		
Produits constatés d'avance				
Total	1 220 392	1 220 392		

12

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	458
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 276
Emprunts et dettes financières divers	34 068
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 071
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	101 873

12

Tableau des variations des capitaux propres

	Solde initial	Augmentation	Diminution	Solde final
Capital social	154 000			154 000
Primes liées au capital social	2 317 441			2 317 441
Ecart de réévaluation				
Réserves				15 400
Reserve légale	15 400			
Reserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			82 601	1 692 411
Autres réserves	1 775 012			
Ecart d'équivalence				3 128 456
Report à nouveau	3 128 456			
Résultat de l'exercice	217 399	316 940	217 399	316 940
TOTAL	7 607 709	316 940	300 000	7 624 649

12

Engagements financiers

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 368,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 4,10

Départ volontaire à 65,00

Taux de charges: 45.26

Engagements donnés

La SAS TITAN s'est portée caution solidaire en faveur de la société générale en garantie d'emprunts contractés par sa filiale TONEKYO.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garantie donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de location financement			1 846 854			1 846 854
Total			1 846 854			1 846 854
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
Total			1 846 854			1 846 854

Filiales et participations

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. renseignements détaillés concernant les filiales et participations				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
4B - 0 Zone d'Aménagement 31290 VILLEFRANCHE DE LA	40 000	1 442 912	99,92	222 663
TONEKYO - 0 Zone Aménagement 31290 VILLEFRANCHE-D	100 000	796 192	95,00	452 050
THALOC - 0 Centre commercial Super U 31290 VILLEFRAN	1 000	21 305	100,00	8 893
COLLINE DU CHEYLARD - 0 Lieudit Le Cheylard 24290 LES	550 000	-173 663	99,99	-57 250
SERSOTAN - 0 ZA Concerté de Borde Blanche 31290 VILLE	763 000	393 347	100,00	393 347
OCHEYLARD - 0 Lieu dit le Cheylard 24290 LES FARGES - 8	100 000	-66 358	100,00	22 831
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

12

Identité de la société consolidante

La SAS TITAN est la société mère du périmètre de consolidation du groupe TITAN. Son siège social est situé ZAC de Borde Blanche à Villefranche de Lauragais (31 290).

Transactions - parties liées

La société mère TITAN a facturé 301 925 € de prestations de services à l'ensemble de ses filiales sur l'exercice clos le 31 Octobre 2023.

La société mère TITAN a enregistré 672 562 € de produits financiers en provenance de ses filiales sur cet exercice. Ces produits financiers ne résultent pas seulement de l'application de conventions au sein du groupe. Une part de ces derniers (548 932 €) concerne des dividendes, provenant des affectations de résultats des filiales décidées en assemblées générales.

12



Autres informations

Rémunérations des organes d'administration, de direction et de surveillance

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Les effectifs

	31/10/2023	31/10/2022
Personnel salarié : Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers	1,00	1,00
Personnel mis à disposition : Ingénieurs et cadres Agents de maîtrise Employés et techniciens Ouvriers		

12
Z